



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 6 juillet 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-07-146 / OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNELS INGÉNIERIE ET FINALISATION DES DOCUMENTS D'INGÉNIERIE DU 8E RANG**

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin d'un service d'ingénierie pour mettre à terme le projet du 8e rang à Saint-Valère entrepris en 2021;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une lettre du Ministère des Transports et de la mobilité durable en lien avec l'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT que cette lettre nous mentionnait que l'aide financière prendra fin le 31 décembre 2026;

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin de cette aide financière pour mettre à terme le projet du 8e rang à Saint-Valère

EN CONSÉQUENCE il est résolu:

- **QUE** le conseil, sur recommandation de la directrice générale accepte l'offre de service de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour les services professionnels d'ingénierie pour le 8e rang à Saint-Valère.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **8 juillet 2026**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière